

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 95 06438 95
Auprès du Préfet de région d'Ile de France - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Programme Habilitation BS BE MANOEUVRE

Durée de la Formation :

2 jours (initiale)
1.5 jour (recyclage)

Fréquence de recyclage
préconisée par la CNAMTS : 3
ans

Salariés concernés :

Toute personne pouvant être amenée à effectuer des interventions simples de remplacement/raccordement : remplacement de fusible, lampe, prise, interrupteur, raccordement à un circuit en attente, réarmement d'un relais de protection...

Pré-requis :

Connaitre les règles élémentaires de l'électricité et les techniques de remplacement et de raccordement sur les installations et matériels sur lesquels il doit intervenir.

Nombre de participants :

10 stagiaires

Méthodes pédagogiques :

Apprentissage théorique et pratique.

Validation des acquis : QCM, attestation de formation, titre d'habilitation pré-rempli.

Matériel pédagogique :

Ordinateur, vidéoprojecteur, présentation Powerpoint, armoire électrique, livret de formation, matériels électriques.

Références réglementaires :

Article R4544-9 du Code du Travail, NF C 18-510.

FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE HABILITATION BS BE MANOEUVRE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES : Afin de répondre au cadre réglementaire

- Connaître les dangers de l'électricité, les distances et les zones d'environnement. Savoir se protéger.
- Connaître les limites des interventions du BS.
- Effectuer une intervention BT de remplacement et de raccordement.

Contenu :

1 - Tronc commun 1 (Selon NF C 18-510)

- Cadre réglementaire et responsabilités
- Les grandeurs électriques : Courant, tension, résistance, puissance, alternatif, continu, etc.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et donner leurs limites
- Le principe d'une habilitation
- La définition des symboles d'habilitation
- Les prescriptions associées aux zones de travail
- Les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole, etc.)
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel
- La conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.

2 - Module Chargé d'intervention élémentaire (BS) Spécificités & Evaluation

- Citer les limites de l'habilitation BS (Autorisation et interdits, etc.)
- Nommer les informations à échanger ou transmettre au chargé d'exploitation électrique :
 - Identifier le chargé d'exploitation électrique et échanger les informations nécessaires
 - Respecter les instructions données par le chargé d'exploitation électrique/ Rendre compte de son activité.
- Enoncer les fonctions des matériels électriques des domaines de tension BT et TBT :
 - Reconnaître les matériels électriques des domaines de tension BT et TBT dans leur environnement
- Citer les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation :
 - Si nécessaire identifier, vérifier et utiliser les EPI appropriés
- Décrire les séquences de la mise en sécurité d'un circuit :
 - Réaliser la mise hors tension pour son propre compte (pré identification - séparation - condamnation)
 - Effectuer la vérification d'absence de tension (VAT), réaliser une remise sous tension.

**Programme Habilitation BS
BE MANOEUVRE****Durée de la Formation :**

2 jours (initiale)

1.5 jour (recyclage)

Fréquence de recyclage
préconisée par la CNAMTS : 3
ans

Salariés concernés :

Toute personne pouvant être
amenée à effectuer des
interventions simples de
remplacement/raccordement :
remplacement de fusible, lampe,
prise, interrupteur,
raccordement à un circuit en
attente, réarmement d'un relais
de protection...

Pré-requis :

Connaître les règles
élémentaires de l'électricité et
les techniques de remplacement
et de raccordement sur les
installations et matériels sur
lesquels il doit intervenir.

Nombre de participants :

10 stagiaires

Méthodes pédagogiques :

Apprentissage théorique et
pratique.

Validation des acquis : QCM,

attestation de formation, titre
d'habilitation pré-rempli.

Matériel pédagogique :

Ordinateur, vidéoprojecteur,
présentation Powerpoint,
armoie électrique, livret de
formation, matériels électriques.

Références réglementaires :

Article R4544-9 du Code du
Travail, NF C 18-510.

Tarifs : sur devis**Lieu :** intra-entreprise

MàJ : Janvier 2021

**FORMATION INITIALE ET RECYCLAGE
HABILITATION BS BE MANOEUVRE****- Suite**

- Lister les mesures de prévention à observer lors d'une intervention BT :
 - Délimiter et signaler la zone d'intervention BT, respecter les règles et instructions de sécurité
- Enoncer la procédure de remplacement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de remplacement
- Enoncer la procédure de raccordement :
 - Préparer, organiser et mettre en œuvre les mesures de prévention lors d'une intervention BT de raccordement
 - Analyser les risques préalables à chaque situation de travail, ou pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

Pratique :

- Exercices pratiques et mises en situation ;
- Mise en application de toutes les mesures de sécurité requise